



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 3.3 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session ordinaire

Rome, 8 – 12 novembre 2004

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA PRÉPARATION DU DEUXIÈME *RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

Table des matières

| | Paragraphe |
|--|------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 5 |
| II. PRÉPARATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE | 6 - 9 |
| III. AVIS DEMANDÉ À LA COMMISSION | 10 |
| <i>Annexe I</i> Estimation des ressources extrabudgétaires nécessaires au soutien du processus préparatoire du deuxième <i>Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> , y compris la mise en route de la nouvelle démarche de suivi concernant l'application du <i>Plan d'action mondial</i> | |
| <i>Annexe II</i> Liste indicative des études thématiques de fond | |
| <i>Annexe III</i> Étapes et calendrier provisoires pour l'établissement du deuxième <i>Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> - Recommandations du Groupe de travail | |

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. Le présent document fournit des informations sur le suivi des recommandations émanant de la Commission et de son Groupe de travail interdépartemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture concernant la préparation du deuxième *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹.
2. Le premier *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a été publié en 1998. Adopté par 150 pays lors de la quatrième Conférence technique internationale, tenue à Leipzig en 1996, il fut accueilli comme la première évaluation détaillée d'envergure mondiale de l'état et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Lors de sa huitième session ordinaire, en 1999, la Commission « a décidé qu'un deuxième Rapport (...) devrait être envisagé... une fois achevées les négociations pour la révision de l'*Engagement international* »². À sa première session, en 2001, le Groupe de travail a formulé des recommandations concernant le contenu et la préparation du deuxième *Rapport*³, rappelant que celui-ci devait fournir des informations et des analyses objectives destinées à servir de base à l'actualisation du *Plan d'action mondial* à évolution continue.
3. À sa neuvième session ordinaire, la Commission s'est penchée sur les grandes lignes d'un avant-projet de deuxième *Rapport*, assorti d'étapes en vue de sa préparation⁴. La Commission a décidé qu'il convenait de poursuivre les travaux sur l'élaboration du deuxième *Rapport* tel que proposé dans l'avant-projet, soulignant que le processus préparatoire devait être pleinement intégré au suivi de l'application du *Plan d'action mondial*⁵. Le secrétariat a organisé en novembre 2003, au siège de la FAO, un atelier technique sur l'intégration des activités de collecte d'informations⁶.
4. La Commission, soulignant la part prépondérante revenant aux pays dans le processus préparatoire, a demandé qu'on leur donne la possibilité d'examiner, avant leur mise en forme finale, les lignes directrices régissant la présentation de rapports nationaux. Il était prévu qu'une fois les lignes directrices mises au point, les États membres organiseraient des ateliers et des consultations à l'échelon national avec les parties prenantes, dans le cadre de l'actualisation des rapports nationaux. La Commission a décidé que la priorité devait être donnée à la mise à jour du *Rapport*, en privilégiant dans la mesure du possible les changements intervenus depuis la publication du premier *Rapport*. Enfin, l'exécution des études thématiques de fond se ferait dans la mesure des ressources disponibles.
5. La Commission a également demandé au Groupe de travail de formuler des lignes directrices couvrant la préparation du *Rapport*. À sa deuxième session⁷, le Groupe de travail a souligné que le deuxième *Rapport* devait avoir, entre autres objectifs, celui d'appuyer les efforts accomplis aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer l'utilisation des ressources

¹ On trouvera au document CGRFA-10/04/5 un rapport sur d'autres activités de suivi.

² CGRFA-8/99/REP, par. 19.

³ CGRFA/WG-PGR-1/01/REPORT, par. 20 à 25.

⁴ CGRFA-9/02/8.

⁵ CGRFA-9/02/REP, par. 20 et 21.

⁶ Atelier dont les résultats ont été communiqués au Groupe de travail à sa deuxième session.

⁷ CGRFA-10/04/4 (CGRFA/WG-PGR-2/03/REPORT), par. 7 à 15.

phytogénétiques, à l'appui des efforts orientés vers la sécurité alimentaire, le développement rural et l'agriculture durable. Le Groupe de travail a également noté que la préparation du deuxième *Rapport* se déroulerait dans le contexte de l'entrée en vigueur prévue du *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. En outre, les informations contenues dans le deuxième *Rapport* seront également utiles à la CDB pour l'évaluation de la diversité biologique agricole dans le monde, aujourd'hui prévue pour 2009⁸.

II. PRÉPARATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

6. Le Groupe de travail a passé en revue dans le détail un processus à plusieurs niveaux d'établissement du deuxième *Rapport*, soulignant que le processus devait déboucher sur une analyse assortie de perspectives aux niveaux national, régional et mondial. Le Groupe de travail est convenu que le processus devrait incorporer la préparation de rapports nationaux et, afin d'aider les pays dans ce domaine, il a recommandé que la FAO élabore des lignes directrices contribuant à mettre en exergue les informations sur les changements survenus à l'échelon national depuis la publication du premier *Rapport*. Certaines régions ont entrepris, au cours du deuxième semestre 2004, d'examiner les lignes directrices en vue de leur soumission à la Commission⁹. Le Groupe de travail a souligné qu'il importe de tenir des réunions régionales, lesquelles, parallèlement aux rapports nationaux, fourniraient la matière d'une synthèse mondiale. Le Groupe de travail a également souligné que le processus de suivi de l'application du *Plan d'action mondial* représente un élément essentiel du travail d'établissement du deuxième *Rapport*.

7. Le Groupe de travail a passé en revue la liste des études thématiques de fond envisagées, recommandant que priorité soit donnée aux études thématiques contribuant à élargir l'examen des questions traitées dans le premier *Rapport*, en désignant certaines études comme prioritaires. Il a également recommandé que soit révisé le champ d'application de certaines études thématiques. On trouvera, à l'*Annexe II* du présent document, une version révisée des études thématiques de fond, classées par ordre de priorité. Précisons que l'étude thématique H, qui traite à la fois des ressources génétiques végétales et animales, est réalisée grâce à une collaboration entre les services compétents de la FAO¹⁰. Le Groupe de travail a souligné que la préparation des études thématiques devait s'appuyer sur toutes les sources disponibles de données et d'informations confirmées et scientifiques.

8. La Commission, à sa neuvième session ordinaire, a reconnu que le financement alloué au titre du Programme ordinaire de la FAO devrait être complété par des ressources extrabudgétaires afin de garantir la pleine participation des pays en développement et des pays en transition, notamment les pays les moins développés, au processus préparatoire du *Rapport sur l'état des ressources dans le monde*; elle a donc lancé un appel aux donateurs dans ce sens. Le Groupe de travail s'est penché sur l'estimation des coûts d'établissement du deuxième *Rapport*, et a demandé au Secrétariat d'ajuster le budget à la lumière de ses recommandations concernant les travaux préparatoires et leur calendrier. On trouvera à l'*Annexe I* du présent document les coûts estimatifs révisés à couvrir par des ressources extrabudgétaires. À ce jour, un montant de 80 000 dollars EU a été alloué par le gouvernement de la Norvège.

9. Le Groupe de travail a recommandé l'adoption de mesures provisoires ainsi qu'un calendrier indicatif pour l'établissement du deuxième *Rapport*¹¹, dont le descriptif constitue

⁸ Voir CDB Décision CoP VII/3 par. 2.

⁹ Document CGRFA-10/04/Inf.8.

¹⁰ Document CGRFA-10/04/Inf.12.

¹¹ CGRFA-10/04/4 (CGRFA/WG-PGR-2/03/REPORT), Annexe D.

l'Annexe III du présent document. Bien que ce calendrier indicatif ait été appliquée jusqu'ici, le niveau des ressources extrabudgétaires reçues à ce jour rend extrêmement improbable l'application de la démarche de suivi du *Plan d'action mondial*, et il n'est guère plausible que l'élaboration des rapports nationaux, qui est tributaire de ce suivi, puisse être achevée dans tous les pays avant la fin de 2005. Dans ce cas, la tenue des réunions régionales destinées à passer en revue les résultats des rapports nationaux ne saurait commencer, dans l'hypothèse la plus optimiste, avant le premier semestre de 2006, si bien que la première ébauche du deuxième *Rapport* risque de ne pas être disponible avant la quatrième session du Groupe de travail, proposée pour 2007. C'est pourquoi, si l'on veut que le calendrier soit respecté, il importe de mobiliser rapidement les fonds nécessaires.

III. AVIS DEMANDÉ À LA COMMISSION

10. Dans le contexte de la préparation du deuxième *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, la Commission souhaitera peut-être:

- i) encourager les États membres et les autres pays ainsi que les organisations concernées, telles que l'IPGRI, à participer au processus préparatoire;
- ii) adopter ou réviser des mesures provisoires et un calendrier indicatif pour l'établissement du deuxième *Rapport*, tel que recommandé par le Groupe de travail et présenté à *l'Annexe III* du présent document;
- iii) approuver la liste révisée des études thématiques de fond recommandées par le Groupe de travail, classées par ordre de priorité à *l'Annexe II* du présent document;
- iv) présenter des observations sur la version finale des lignes directrices concernant les rapports nationaux présentés;
- v) renouveler les appels aux donateurs pour qu'ils fournissent les ressources extrabudgétaires nécessaires en temps opportun, de manière à permettre la pleine participation des pays en développement au processus préparatoire et à l'établissement de certaines études thématiques, afin que le deuxième *Rapport* puisse être adopté en octobre 2006, conformément aux dispositions de *l'Annexe III*.

**ANNEXE I: ESTIMATION DES RESSOURCES EXTRABUDGETAIRES
NECESSAIRES AU SOUTIEN DU PROCESSUS PREPARATOIRE DU
DEUXIEME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES
PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
DANS LE MONDE, Y COMPRIS LA MISE EN ROUTE DE LA
NOUVELLE DEMARCHE DE SUIVI CONCERNANT L'APPLICATION
DU PLAN D'ACTION MONDIAL^{1 2}**

| Rubrique | Coût (\$EU) | Calcul | Objet et notes |
|--|-------------|---|---|
| Coûts en personnel | 135 000 | Seize mois d'agent des services généraux plus six mois de fonctionnaire de niveau P2/P3 | Aider le secrétariat dans le processus de coordination |
| Création de mécanismes nationaux d'échange d'informations pour suivre l'application du Plan d'action mondial | 2 000 000 | Environ 100 pays à raison de 20 000 par pays | Soutien de trois ateliers par pays destinés aux parties prenantes, et appui au renforcement de la capacité nationale d'application de la nouvelle démarche de suivi pour tous les pays en développement (voir CGRFA-10/04/05, paragraphe 32) |
| Réunions régionales | 320 000 | Une réunion pour chacune des quatre régions (Afrique, Asie centrale et occidentale et Afrique du Nord, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) à raison de 80 000 par région/réunion. Soutien à la participation des pays en développement et dépenses générales d'organisation. | Examen du projet de lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux, tel que demandé par le Groupe de travail RPGAA |
| Élaboration de stratégies nationales de sélection des espèces végétales | 200 000 | Environ 50 pays à raison de 4 000 par pays | Appuyer les consultations menées individuellement avec les pays pour évaluer leur capacité et leurs besoins, aider à l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux de sélection des espèces végétales (voir CGRFA-10/04/05, paragraphe 53) |

| Rubrique | Coût (\$EU) | Calcul | Objet et notes |
|--|------------------|--|---|
| Élaboration de rapports nationaux | 200 000 | Environ 50 pays à raison de 4 000 par pays | Apporter un appui partiel à la tenue d'ateliers ou de consultations avec les parties prenantes à l'échelon national. Des subventions pourront être accordées sur demande, notamment pour aider les pays qui ont appliqué la nouvelle approche de suivi avant que ne soit diffusées les lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux |
| Consultations techniques | 270 000 | Neuf sous-régions à raison de 30 000 par sous-région; tous les 2-3 mois, honoraires plus frais de déplacement | Fournir conseils et assistance aux pays pour la préparation des rapports nationaux en utilisant les lignes directrices adoptées, y compris l'identification et l'appel à la participation des parties prenantes; aider à l'organisation et au suivi des réunions régionales |
| Réunions régionales | 320 000 | Une réunion pour chacune des quatre régions (Afrique, Asie centrale et occidentale et Afrique du Nord, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) à raison de 80 000 par région/réunion. Soutien à la participation des pays en développement et dépenses générales d'organisation | Discuter des problèmes régionaux liés à l'état des RPGAA et évoqués dans les rapports nationaux; et identifier les besoins communs en matière d'application et/ou de perfectionnement du Plan d'action mondial |
| Élaboration d'études thématiques de fond | 360 000 | Neuf études thématiques de fond à raison de 40 000 par étude | Appuyer l'élaboration d'études thématiques et d'autres matériels d'appui nécessaires ainsi que la tenue de réunions d'experts pour l'élaboration du Rapport, dans le respect des priorités définies par la Commission. |
| Total | 3 805 000 | | |

¹ Le budget présenté dans ce tableau intègre les paramètres budgétaires adoptés pour le deuxième *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, tels que révisés sur la base du rapport du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques à sa deuxième session (CGRFA-10/04/4, Annexe E), ainsi que les critères de mise en route de la nouvelle démarche de suivi pour tous les pays, en réponse à la demande du Groupe de travail (CGRFA-10/04/04, paragraphes 11 et 25).

² Sur une période de six ans, la FAO alloue 1 225 000 dollars EU provenant de son budget du Programme ordinaire à l'appui de ces activités; elle a par ailleurs reçu, à ce jour, 390 000 dollars EU sous forme de financements extrabudgétaires accordés par le Japon, les Pays-Bas et la Norvège.

**ANNEXE II: DEUXIEME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES
PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
DANS LE MONDE – LISTE INDICATIVE DES ETUDES THEMATIQUES
DE FOND**

**(L'ASTERISQUE (*) INDIQUE UNE RECOMMANDATION DE
PRIORITE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL)**

| Étude | Justification | Champ d'application | Sources et liens (entre autres) | |
|-------|--|---|---|--|
| A* | Ressources phytogénétiques des cultures fourragères, des pâturages et des parcours | Le premier Rapport ne traitait que de façon marginale des cultures fourragères, des pâturages et des parcours. L'étude visera à redresser ce déséquilibre en examinant de plus près les systèmes agricoles dominés par l'élevage de bétail, l'agriculture mixte et le pastoralisme. Elle fournira également des informations utiles à l'actualisation de l'Annexe 2 du Rapport. | Valeur et rôles des cultures fourragères ainsi que des espèces présentes dans les pâturages et les parcours. Approfondissement spécifique concernant la gestion des ressources phytogénétiques des pâturages et des parcours. | Matériel rassemblé par le Service des cultures et des herbages; rapports nationaux. |
| B* | Conservation des espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées | Une approche spécifique est requise en matière de conservation des espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées | Valeur et rôles des espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées; état de la conservation dans les régions protégées et ailleurs; capacité des pays en matière de conservation (avec étude de cas détaillée dans neuf pays) et besoins en matière de recherche. | Cette étude s'appuiera sur les travaux accomplis dans le cadre du projet proposé FEM-PNUE-IPGRI: « La conservation des espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées ». |

| Étude | Justification | Champ d'application | Sources et liens (entre autres) |
|-------|---|--|---|
| C* | Indicateurs de diversité, d'érosion et de vulnérabilité génétiques | Les indicateurs sont des instruments utiles pour l'identification et le suivi des tendances, de même que pour communiquer des informations synthétiques aux décideurs et à l'opinion publique. Ils sont nécessaires à l'application de mesures aux niveaux mondial, national et local. | Les méthodes les plus avancées en matière d'élaboration et d'utilisation des indicateurs applicables à la diversité, à l'érosion et à la vulnérabilité génétiques, sur diverses échelles, y compris une détermination de la faisabilité d'une évaluation de la diversité/érosion génétique à l'échelon national, notamment au moyen de techniques moléculaires modernes. |
| D* | Méthodologies et capacités orientées vers l'amélioration des cultures; utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à des fins d'élargissement de la base génétique et d'amélioration des espèces, y compris les nouvelles approches en matière de sélection des végétaux et les nouvelles biotechnologies | Des progrès considérables ont été réalisés en matière de technologies et de méthodologies depuis l'établissement du premier Rapport; toutefois, l'application de ces technologies et méthodologies pourrait être limitée par la capacité de sélection des pays en développement. | Application des biotechnologies (y compris la sélection et la transformation assistées par marqueur) et étude du génome pour l'identification, la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; approche participative et décentralisée en matière de sélection des plantes; gestion des populations; technologies génétiques restrictives (GURT). Service des cultures et des herbages et autres services de la FAO; IPGRI et autres CIRA. |

| Étude | Justification | Champ d'application | Sources et liens (entre autres) |
|-------|--|--|---|
| E* | La sécurité des semences pour la sécurité alimentaire: la gestion des ressources phytogénétiques dans les systèmes de semences | Les semences sont l'incarnation physique des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le principal véhicule d'amélioration de la gestion des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau de l'exploitation agricole. | Analyse de systèmes formels et informels de semences; mode de renforcement des liens entre les secteurs privé et informel; renforcement de la sécurité des semences par le biais des services de secours, de remise en état, de développement et d'information; GURT; questions liées à la propriété intellectuelle. |
| F | La contribution des ressources phytogénétiques à la santé et à la diversité du régime alimentaire | Alors que l'apport énergétique humain est dominé par trois espèces cultivées seulement, il en faut un grand nombre d'autres pour composer une alimentation saine. Certaines espèces végétales jouent un rôle très important dans l'alimentation des pauvres. Or, elles sont souvent négligées. | Les espèces végétales importantes pour la santé et la nutrition humaine aux niveaux mondial, national et sous-national. Les variations inter- et intraspécifiques du contenu nutritif. La valeur des cultures « mineures » et des autres espèces végétales pour les groupes vulnérables. Le rôle des potagers domestiques et scolaires. |
| G | Gérer les ressources phytogénétiques de l'écosystème agricole; l'évolution à l'échelle mondiale, la biodiversité associée aux cultures et aux services d'écosystèmes | Les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que la biodiversité qu'elles renforcent peuvent fournir tout un éventail de biens et de services; il conviendrait peut-être d'en faire une gestion commune afin d'optimiser ces biens et ces services. | Les biens et les services liés à l'écosystème fournis par les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le déploiement des ressources génétiques dans les systèmes de production; les interactions avec la biodiversité liée aux cultures (organismes ravageurs et pathogènes, pollinisateurs, etc.). |

| Étude | Justification | Champ d'application | Sources et liens (entre autres) |
|---|---|---|--|
| H Les interactions entre les ressources génétiques végétales et animales et les possibilités de synergie dans leur gestion | La FAO a créé des programmes portant aussi bien sur les ressources génétiques végétales que sur celles des animaux domestiques; cependant, à ce jour, on n'a accordé que peu d'attention aux interactions entre ces deux ensembles de ressources. Or, au niveau du système de production, l'agriculture et l'élevage sont gérés ensemble, si bien que les caractéristiques exigées de certaines espèces ou de certaines variétés sont très directement déterminées par les autres composantes du système d'exploitation agricole. | Les interactions au niveau de la gestion des ressources génétiques végétales et animales au sein du système d'exploitation agricole - de même que les interactions des ressources génétiques végétales et animales avec les autres composantes du système d'exploitation agricole -; dépendance des traits requis des variétés végétales à l'égard de la présence/absence et du type de ressources génétiques animales domestiques, et dépendance des traits requis des espèces animales à l'égard des ressources génétiques végétales disponibles - comparaison des deux approches en matière de gestion des ressources génétiques des cultures et du bétail; les enseignements tirés d'un domaine et applicables à l'autre; possibilité d'institutions communes, etc. | L'étude sera également établie conjointement au processus préparatoire du premier Rapport sur l'état des ressources génétiques animales dans le monde. |
| I* L'incidence des politiques agricoles nationales, régionales et mondiales et des accords sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture | Les politiques agricoles et les structures incitatives qui les accompagnent ont une incidence marquée sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il est nécessaire de comprendre cette incidence pour pouvoir améliorer les politiques. | Examen des politiques nationales, régionales et mondiales. Analyse des structures incitatives et de l'incidence possible sur la conservation et l'utilisation des RPGAA; questions liées à la propriété intellectuelle. | Rapports nationaux; différents services de la FAO. Possibilité de liens avec l'étude de la CDB sur l'impact de la libéralisation du commerce sur la biodiversité agricole. |

| Étude | Justification | Champ d'application | Sources et liens (entre autres) |
|--|---|--|---|
| J* Questions de prévention des risques biologiques et de biosécurité liées à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA. | L'utilisation des organismes génétiquement modifiés soulève des problèmes de gestion des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Parallèlement, les restrictions appliquées aux mouvements transfrontières de matériel végétal pourraient influencer sur la conservation et l'utilisation des RPGAA. | Contamination génétique dans les centres d'origine et de diversité; questions liées à la protection des espèces et à la quarantaine; techniques génétiques restrictives. | Rapports nationaux, CIPV et services de la FAO. |

**ANNEXE III: ÉTAPES ET CALENDRIER PROVISOIRES POUR
L'ÉTABLISSEMENT DU DEUXIEME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES
RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE DANS LE MONDE -- RECOMMANDATIONS DU
GROUPE DE TRAVAIL**

- Mars 2004: convocation, par la FAO, d'une réunion-bilan de la phase pilote afin d'évaluer la phase pilote de suivi du Plan d'action mondial et de fournir des conseils en vue du perfectionnement du cadre de présentation des rapports;
- Juin 2004: démarrage de la mise en oeuvre de la version améliorée de « la nouvelle démarche de suivi » du Plan d'action mondial destinée à tous les pays participants;
- Juin 2004: préparation des lignes directrices pour les rapports nationaux;
- Juin 2004 à octobre 2004: convocation de réunions régionales pour discuter du projet de lignes directrices des rapports nationaux et du cadre amélioré de présentation des rapports utilisés pour le suivi de l'application du Plan d'action mondial;
- Octobre 2004: rapport de la dixième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques concernant les progrès accomplis dans la préparation du deuxième Rapport et dans le suivi de l'application du Plan d'action mondial;
- Début 2005: achèvement de l'application de la « nouvelle démarche de suivi » du Plan d'action mondial dans tous les pays participants;
- Début-mi-2005: achèvement des rapports nationaux;
- Mi-fin 2005: réunions régionales destinées à fournir une perspective régionale concernant les lacunes et les besoins, à titre de contribution au deuxième Rapport, et éventuellement pour étudier les priorités en matière d'ajustement du Plan d'action mondial à évolution continue;
- Mi-2006: préparation du premier avant-projet de deuxième Rapport;
- Octobre 2006: soumission du premier avant-projet de deuxième Rapport à la onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques, en vue de son adoption;
- Octobre 2008: si le deuxième Rapport n'est pas adopté en 2006, il sera soumis à l'adoption de la Commission lors de sa douzième session ordinaire.